Image not found or type unknown

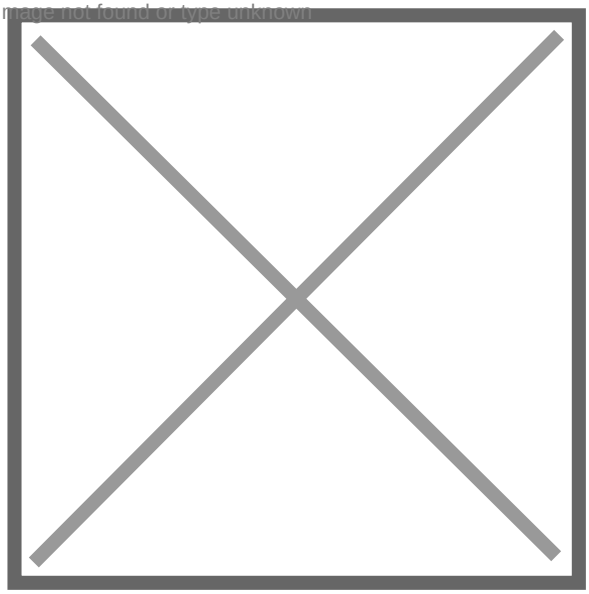

# Fientes de pigeons sur la rampe

Par **franckcorse**, le **23/12/2016** à **14:26**

bonjour
je vis dans un appartement au rez de chassée avec rampe handicapée avec sortie immédiate car je suis en fauteuil. Depuis quelques mois des pigeons se sont installés sur le toit; quand ils font leurs besoins toutes les fientes se retrouvent sur la rampe. Donc lorsque je sors ou rentre chez moi je vous laisse imaginer le désastre .que puis je faire car le bailleur me dit que ces pigeons sont une espèces protégée et qu'il a bien pris note mais rien ne se passe
Aidez moi
merci

Par **jos38**, le **23/12/2016** à **18:04**

bonsoir. à ma connaissance le pigeon des villes n'est pas une race protégée. il est d'ailleurs interdit de les nourrir et beaucoup de maires les font détruire car il se reproduisent très vite. votre bailleur devrait savoir que si ces oiseaux nichent sous le toit, ils vont soulever les tuiles et provoquer des dégâts. faites lui part de vos griefs par courrier recommandé, photo à l'appui, et voyez avec votre mairie

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés